inur la crise viticole et des revendications formulées par les représentants des régions intéressées.

La boi votée n'est qu'une indication des mesures législatives nécessaires, dit l'expesé des motifs, aussi faut-il la compléter par les mesures suivantes : A la défaration de récolte au volume, il faut ajouter la déclaration au degré, véritable entrave au mouillage, et prolonger cette déclaration jusque ches le commerçant. Le prix du sucre amployé en première cuvée doit être frappé par des droits calculés de telle façon que le degré alcoolique de la boisson ainsi créée ne puisse en aucun cas être inférieur au prix du degré du vin naturel parvenu au censemmateur. La fabrication, même familiale, des boissons dans lesquelles entre le sucre, doit être prohibée. La vente du sucre par quantité supérieure à 15 kifos sera soumise à, la surveillance du vin dans ses grandes villes, et par une approprialion de régine de l'alcool débarrasser le marché des vins avariés, en les livrant à la distillation. L'établissement du certificat d'origine complèters ces dispositions. Enfin, toute transaction entre la régie et les fraudeurs sera proserite.

A la maison d'arrêt de Montpellier

De notre correspondant de Montpellier :

De notre correspondant de Montpellier :
Marcellin Albert a été interrogé pour la dernâre fols, dimanche, à la maison d'arrêt, par M. Salvan, consellier rapporteur.
Al Poursines l'assistait. Tous les documents saisis ches le « soi des gueux » sont aujourd'ast inventories.
En ce qui concerne la demande de mise milberté provisoire de Marcellin Albert, M. Salvan a readu, comme pour les autres, détenus, une ordonnence d'incompétence.

Aré Milhaud et Peursines ont fait signer à Marcellin Albert, une opposition à cette ordonnesse.

Protestation

Protestation

des médecins de l'Hérault

De notre correspondant de Montpellier :

Le Syndicat des médecins de l'Hérault

sient de publier la protestation auivante :

La Fédération générale des médecins de l'Hérault

rende producent innue de la décision par

laquelle le général commandant d'armes de la

lece de Narbonne a refusé aux médecins de

este utile des laissez-passer ; indispensables

a l'accomplissement de leur mission humani
laire, envole à ses confrères de Narbonne l'ex
ression de as douloureus sympathie et prie
respectueumement M. 10 D' Clemenceàe, pré
déant de Conseil, ministre de l'Hiérieur, de

vouloir bien donner des ordres pour que les

bédécins français puissent, en toutes circon
fances, rampilr avec la liberté et la dignité

Ecessaires, leurs obligations professionnelles.

M. Dautresme assigne M, Dautresme'assigne

la ville de Perpignan
M. Dautresme, práfet des Pyrénées-Orientalea, a, au nom du département et au sien
propre, assigné la ville de Perpignan, concurremment avec le concierge Bès, en dommagge-intérête à la suite de l'incendie de la
práfecture.
La municipalité démissionnaire a ééposé
des condustons pour déparer au response-

de cumincipante demissionnairs a depose des condustors pour dégager sa responsabilité, le prétet qui dispose de la force pullique mayant pris aucune téquisitin en tempe utile.

Le juge des référés a ordonné une experties qui a commenzé hier.

Congrès des Bourses du travail

Lithanche a su lieu. A la Bourse du tra-

Congrès des Bourses du travail
Lithanche au lieu, à la Bourse du travail de Béziere la réunion des Bourse du lédidi vitirole : 30 délégués représer 11 ient
le 16 Bourses suivantes : Agé, Ais-e-à-Provente, Alais, Aries, Avignon, Bédarieux,
Balers, Carcassonne, Cette, Marselllé,
Mèze, Montpellier, Narbonné, Nimes, Toulon et Toulouse.
La conférence avait pour objet la discussion de l'attitude des Bourses dans le mouseinest vitteole actuel. Dans la réunion du
mattis, en a décidé de nommer une Commutasion de ciriq membres, un par départepant intéresse, chargée de présenter un
rapport dans la réunion de l'après-midi.
Divers erênce du jour ont cituré la discussion. Tous ont été adoptés à l'unaniconfé, voiet les principaux :

1º La travaillant sous toutes les formes à

cussion. Tous ont été adoptés à l'unanimatie. Voiet les principaux :

1º La traveillant sous touses les formes à
réduire la crise viticole dans la mesure du
possible, les ouvriers se préparent des condidians de milleu éconemique plus favorables
me developpement de bien-être des traveilleurs et de leurs organisations syndicales.

2º Les Bourses da Midi viticole réunies à
Béalara éclarens que le prolétariat doit mamitester es solidarité et sa sympathie envers
les viticulieurs en révolte, en donnant-la plus
grande importance aux mestings que la Conlégarité de Rarbonne.

1º Les délégués des Bourses du Midi déclarent que quels que solent les palliatifs employés dans le régime bourgeois, les sontrentes en disparatiront que lorsque les travantieurs se décideront à établir la propriété
socisée per la grève générale.

D'autres brdrés du jour ont été adoptés
invitant les ouvriers à refuser de collabores à la fraude des aliments, envoyant
Pexpression de sa sympathie à Bousquet,
Lavy, Yvetot et Marck, protestant contre
Peavol des troupes, réclament la libération
te tous les prisonners sans distinction, etc.

Au 100° d'intanteris

Au 100° d'infanterie Les trois militaires du 160° régiment d'in-Fanterie qui gyalent été transférés à Mont-pellier à la suite des incidents militaires de Aarbonne, ont été dirigés ce matin sur le camp du Larrac.

Lis ont été escortés par la géndarmerie.

Les mutins du 17° à Gafsa Le général Herson a inspecté les pavil-se du camp ; il a constate que les caser-ments étaient suffishamment vastes et

Le général s'est entretenu familièrement avec les hommes et les sous-officiers et il a constaté de les hommes sont un peu abattus, mais que le meral que esporaux et sous-officiers est excellent.

Il y a exactament 130 libérables au 12 juillet, appartanant à la classe 1903, dans l'effectif du hataillen, qui comprend 15 officiers, 23 sous-officiers et 581 caperaux et soldats. 8 officiers sur 15, y compris le commandant Villarem, sont mariés. Tous les sous-officiers rengagés sont également mariés.

Le général Herson a télégraphié au ministre de la Guerre pour lui signaler la situation intéressante de tous ces chefs de famille.

Le bruit court qu'une cinquième compa-

nistre de la Guerre pour lu signate.

situation intéressante de tous ces chefs de familla.

Le bruit coust qu'une cinquième compagnie viendrait rejoindre incessamment le betaillon du 17° à Gaisa.

Les déserieurs du 17° de ilgne viennent d'arriver à Genève, exténués de fatigue et mourant de faim. Ils ont affirmé, contrairement aux allégations officielles, que parmi les soldats du 17°, coupables de mutinerle, 60 hommes avaient déserté.

Péle inage à Lourdes supprimé

La paroise de la Madeleine, à Béziers, avait fourni un train pour Lourdes, Le souspréfet vient d'aviser les organisateurs du pèlerinage, qu'en raison de l'agitation qui règne dans le Midi, le gouvernement s'est, vu dans l'obligation de reuser à la Compagnie du Midi l'homologation nécessaire.

L'AFFICHE DE LA C. G. T.

Le Comité confédéral, composé de délégués des Fédérations et des Bourses du travail, a décidé-d'adresser au Parquet et à la presse les noms des signataires de l'affiche.

En conséquence, le écrétaire général de la C. G. T., M. Griffuelhes, a envoyé, dimanche, au procureur de la République, M. Monnier, la lettre suivante:

Les auteurs du manifeste de la Confédération générale du travail : Couvernement d'assaésins », et membres du Comité fedéral, sont les suivants :

Léon Martin, Jeah Martin, Falher, V. Guillott, C. Guicheæx, C. Desplanques, L. Martho, J. Lavaud, E. Tabard, L. Cièret, C. Bruon, E. Chevalier, Duberos, Pichon, Dret, E. Dumes, J. Latapis, P. Chabert, Lhoste, Thinlot, A. Luquet, A. Merrheim, J. Serouille, Benoit, Marie, Roussel, Dalalé, R. Lenoir, Carnery, J. Marseux, L. Jouhaux, Desparain, J. Sauvage, P. Monatte, E. Pouget, A. Le Tyrant, A. Ney, L. Jour, V. Griffuelhes, Thierrart, L. Pesmery, P. Delesalle, J. Diem, A. Bourderon, Gerbale, Félix Roche, Roland, Collignon, G. Thil, Le Blavec, Le Bars, Lefèvre, J. Chambart, Dolzie, H. Forgues, Robert, Janvion, Beausoleil, H. Galantus, Monneret, Vignaud, Antourville, Nicolev, Fierre Tesche, Alibert, Espanet, Bourdet, Lefity, Paris, Beuchard et Bled.

LA CAMPAGNE ANTIMILITARISTE

Tandis que le gouvernement semble en proje à de vives appréhensions par suite de presprit d'insubordination croissant qui se manifeste dans notre armée, voici le langue et les menées antimilitaristes que ce même gouvernement tolère, fidèle à ses principes d'incohérence.

M. Hervé écrit dans la Guerre Sociale:

L'attitude du 17º et du 100º de ligne, l'état d'esprit de beaucoup d'autres régimentes, tout indique que la propagande antimilitariste a entamé l'armée, que les étronstances devenant propies, l'armée — sauf la cavadérie — pour rait bien insiter les gardes françaises de 1709, et les soldats des genéraux Lecomte et Clément Thomas, le 18 mars 1871.

M. Hervé réproche ensuite aux groupes

M. Hervé reproche ensuite aux groupes snarchistes d'avoir laissé partir les soldats mutins sans s'y être opposés. D'un autre côté, la Bourse du travail de Marseille, que l'Etat et les communes sub-ventionnent comme toutes les Bourses, en-voie des félicitations aux mutine dt. 17°: Le Consoit d'administration consiste avec satisfaction les progrès accomplis par la doc-trine antimilitarists, résultanto de la saine raison et du pius elementaire sentiment d'hu-

raison et de priculièrement les soldats du Félicite particulièrement les soldats du 17° régiment de ligne, qui se sont souvenus que sous l'uniforme ils restaient des hommes

17º régiment de ligne, qui se sont souvenus que sous l'uniforme lis réstaient des hommes conscients;

Einet le vœu que cet exemple soit suivi par la masse des travailleurs enlevés, pour un cardin temps, à leux vis sociale dans. le seul but de sauvegarder les privilèges capitalistes.

Enfin l'Humanité publie la proclamation suivante, adressée par le parti socialiste aux travailleurs de France;

Par la sociératesse et l'imprévoyance de son recours aux soldats, dis et réres de paysans, coatre des paysans. M. Clornojceau a appris au monde que les classes dirigentes ne pouvaint plus compter sur l'armés de la antion contre la nation. La noble et courageuse résis cocial qui se soit produit depuis ternée cinq ans. Elle signifie que les profetures ne veu-lent pas être, qu'ils aeront de moins en moins les fusilleurs des profetaires. Elle crée un précédent qui obligera la société bourgeoire se transformer par la loi ou s se dissoudre dans sa propre anarchie.

Comme on le voit, l'antimiliturisme re-

Comme on le volt, l'antimilitarisme re-double d'audace.

BEPRÉNENTATION PROPORTIONNELLE

ET DISSOLUTION

Dans la salle du Tivoli-Vaux-Hall, M. Jaurès a promonée dimanche soir un long discours sur les événements du Midit et la politique générale. Le leuder socialiste a surtout fait le procès des radicaux. Il les représente, immobiles et inédets, sur un chemin très étroit, bordé de écus précipies à droite, celui du césarisme ; à gauche, celui de la révolution. Comme fin pratique de cette immobilité, M. Jaurès demande le vote au scrutin de liste avec la représentation proportionnelle. a Cette réforme votée, il ne restera plus, dit-il, qu'une mesure intile à prendre : la dissolution du Parlement. »

Chambre des Députés

Séance du lundi 1et juillet

Séance à 2 houfes, M. Briscon préside. La Chambre valide sans débat l'élection de M. Archambault, à la Réunion (2º circons

L'IMPOT BUR LE REVENU L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi « portant suppression des qua-fre contributions directes et établissement, d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du re-

Enu ». La parole est à M. Ch .Benoist dans la dis-

impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu s.

La parole est à Mr Ch. Benoist dans la discussion générale.

M. Oh. Benoist. — Il y a quelques jours, leministre des Finances, M. Caillaux, disait que
le parti républicain ne bouvait aller à la prochaine bataille électorale sans avoir au moins
amorcé la discussion de la réforme pap posésous le titre d'impôt générale ur le revenu.
Cepandant, déjà son entant chert, à peine
annoncé, a recu de divers cotés un accueil
plutôt peu simable.

La Lanterne elle-même qui n'est point suspecte d'hostilité au gouvernement, demande
si M. Caillaux n'a point eu pour but de soulever contre la République les classes moyenest, tant son projet menace de les acculer à
la misère et à la ruine.
Comme l'a dit M. Jules Roci.o et après lui
lo rapporteur d'aujourd'hui, M. Renoult, les
questions sinanclères opt une intime relation
avoc les problèmes politiques et sociaux.

Contre l'a dit M. Jules Roci.o et après lui
lo rapporteur d'aujourd'hui, M. Renoult, les
declaration ou pluto declarations, qui
sont le caracteristique du proles dela rance de l'esprit français.

L'obligation imposée aux commerçants de
subir la visite des contrôleurs, la déclaration
imposée aux employeurs en ce qui concerne
les salaires des traitements de leur personnel,
les déclarations sur l'honneur demandées aux
contribuables, tout cela blesse au plus profond de lui-même le sentiment de la race
française si jalouse de son indépendance.

Je vois sourire M. le ministre des Finances.

M. Ch. Benoist. — Il a oublié, peut-être, le
temps où, déjà ministre des Finances, il combattait si ardemment toute déclaration, quotant que le paysan français payerait à l'État
tout ce qu'on voudrait, à condition qu'en lui
épargnat tout contact avec le fisc.

Je ne voudrais pas abuser en lui opposant
fe vers conners de le les controleurs de lui poposant
fe vers conners de le les proposants de l'appendit de lui depargnat tout contact avec le fisc.

Je ne voudrais pas abuser en lui opposant

fe vers connu :

L'hommes-baurde ettebul qui ne change jamais
(Rires.)

Mais du moins, puis-je hii rappeler que son
projet nous ramene à ce système abhorté de la
salie personnelle, qui, à torce de s'aggraver,
s'était élevé, de l'époque de François le à
1799, 483 du reveu.

On avait considère, comme le suprème progrès, la substitution, à ce système, de l'impôt
réels, c'est toute cette œuvre de la Ravolution
qu'on nois propose de detruire.

Qu'on n'invoque pas l'exemple de la Pritisse
hierarchisée, caporalisée, ob pareul système
peut sa comprendre, ni celui de la Suisse primitive, où le montagnard, possesseur non de
la terre, mais seulement de ses pauvres meubles, ne pouvait etre atteint que par l'impôt
des Sociétés primitives.

Qu'on n'a compare point l'income-tax suglais; l'Angleterre, si jalouse de sa liberté, a
accepte exceptionnellamant ces impôt, parce
c'utel a pour elle le principe supérieur de
Un dit que l'impôt général sur le révenu-est
un impôt démocratique.

L'argument est faux, il faut dire : impôt démagogique, car il laisse à l'arbitraire la voie
largument ouverle.

It fait du parlementarisme illimité le unaftre
aboolu de la fortune publique, et établi le re-

L'argument est faux, il faut dire : impot demagogique, car il laise à l'arbitraire la voie largement ouverte.

Il fait du parlementarisme illimité le maître absolu de la fortuna publique, et établi le règne desportique de la majorité.

Au début, la progression pourra être modèrée, il dépendra dun esprice de la majorité de l'aggraver d'année en année.

Le système qu'on nous presente comme nouveau n'est qu'un système renouwele: jen trouve la preuve dans le discours d'un Florentin du xve siècle, Scarfatt, prénant l'impotpagnement étable, son le discours d'un Florentin du xve siècle, Scarfatt, prénant l'impotpagnement, étable, à l'a gour l'arge self.

Sea dière furent appliquées, mais la classe moyenne, que vous proposez, vous aussi, de frapper, fut si gravement atteinte, que les Médicis ne tardèrent pas à arriver.

M. Féron. — C'est de l'histoire ancienne.

M. Oh. Beneist. — Out, c'est de l'histoire ancienne, mais vous quiblez que les hommes sont éternellement vieux et éternellement jeunes. (Appl. et rires.)

Est-ce bien l'heure, quand tant de questions capitales sollicitent notre attention, de dérifire tout l'édificé financier qui depuis central et de l'est de notre paya?

Je vois bien ce que vous supprimez, mais non ce que vous aliez mettre à la place.

Le rapporteur, M. l'enouit, reconnait que le minister apporte ni les déments de calcul, ni les données statistiques de nature à faire connaitre le resultat possible du nouveau système.

Est voild dans qualles conditions on nous

connattre te results possible tenne.

Et voilà dans quelles conditions on nous propose ce formidable saut dans l'inconne.

On supprime las quatre contributions parce qu'effes sont trop vielles, en oubliant que l'impot le meilleur est celui auquel on est habitina.

finnot le meilleur est colui auquel on est habituà.

Nos contributions rentrent facilement, le Français fait queue à la porte du percepteur pour les payer.

Sans doute, il n'est pas d'œuvre politique, financière du autre, datent de cent ans, qui n'est besoin d'être modifiée ou améliorée, mais l'amélioration n'est plus une destruction folle, sans autre but qu'uy changement irraisonné. On demande à la Chambre, une fois de plus, un vote de principe à la veille d'une batullie électorale.

Une fois de plus elle pourra le donner en juillet, puis les quatre mois de vacances passoront, et le projet irra rejoudre ceux qui l'ont précédé. (Rires.)

12 demande à mes collègues de réfléchir sur l'entrepriso désastreuse à laquelle on les finvité à s'associer. (Très bien sur de nombreux bancs.)

M. Laniel. — Le résultat finévitable de l'im-

il en sera de même partout, et l'idéal de bonheur universel annoncé se chângera rapi-dement en universelle médiorisé. (Appl. sur divers bance.) Le vote du projet mettrait que mains du parti collectiviste l'arme le pids, puissantepour détruire l'organisation sociale courre laquelle soutes ses prédications insende l'estent sans effets. On comprend done que M. Jaures patronne ce projet.

encis.

On comprend done que M. Jaures patronne ce projet.

Du reste, il n'est pas douleux que le projet faisant fuir les capitaux français possidés par les grandes fortunes ce soient les fortunes moyennes et petites qui ai nt à supporter les charges esquivées par les guires.

Nos rivaux s'efforcent d'attirer à eux notre argent; qui done empédiere les riches effrayés de franchir la froxtière et d'aller déport leurs capitaux dans les banques étrandères l'auteurs.

M. Lagasse. — Vous éscomptez la fraude!

M. Lagasse. — Vous éscomptez la fraude!

M. Lagasse. — Mos et et collègue, les événements actuels prouvent que ca n'est boilt dans ma région, mais dons la votre, que sévit la fraude. (Rires).

Notre système d'inspôts a fait ses preuves depuis 17e9, il nous a permis de sortir de difficultés parfois trapsques; quelle foile nous pousse donc à un's expérience peut-être fa-tale?

a quelques fours, un des chefs collecti M. Jules Gresde, disait au chef du Ca

vistes, M. Jules Coesde, disant au cuer du cu-binet :
• Fuites toutes és réformes inacrites à voire programme et vius nous conduirez rapide-ment à la trais formation de la société; si vous ne les faires pas, nous vous clouerons au pitori.

Il est dans le sprogramme du gouvernement, un point constitéré comme capital par le parti collectiviste, c'est le projet d'impôt sur le re-venu.

un point considéré comme capital par le particollectiviste, c'est le projet d'impôt sur le revons.

Donc, si vois le votez, vous aldez à la révolution sociale.

Dour nous, nous aimons mieux être cloués au pilori socialiste, en défendant la première rétorme de 1739, l'impersonnalité de l'impôt.

M. Louis l'importsur le revenu, le he m'effraie point, autaut que les précédents orateurs, de l'exode d'use partie des capitaux français.

Cet exoda alest point définitif, les capitaux qui partieut hinsi, reviennent toujours a leur point de depart, après avoir étendu le rayonnement de hopert, préféré l'impôt globat sur le revenu a l'inapôt par cédulés.

L'après sur la reste, en déhors de toute considerables soignit demandés aux contribuables les plus riches, et le ne doute pas que ceux-ci ne fus acceptent vélonières.

Toutefois, je désirerais, d'une part, que les formalisé fussent moins inquisitoriales et les pénus ités plus sevèrés contre les tentatives faites pour se soustraire à la loi.

Sil en est qui, de connivence avec la réaction c'ésariente, se sont mis en défors du partiré publicain, nous ne voulons pas être de cux de.

A'un certaine désaffection commence à se ma mirester coatre le parlementarisme, il est un sjoyan pour nous de l'enrayer.

Sil es populations nous voyaient discuter sérieusement la question des retraites ouvrières et celle de l'impôt sur le revenu, elles reconnaîtraient le mérite de ceux que les reconnaîtraient le mérite de ceux que les not en voyes à la Chambre, (Exclamations.)

M. le président.— La parole est à M. Lassies.

M. Lasies. — Jy renonde pour ne pas ratarder le vote de la réforme, (kires,)

"Are le vote de la réforme, (kires,)

M. Estant de la louis pour réalisor centre du ma le connecte et qui peut en funder et l'expersion de la souffrance dans l'expression de la Donc, si vogs le votez, vous aidez à la ré-

observations sans interet parce que nérales. La suite de la disgussion est renvoyée à de

La séance est levée à 5 h. 30.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

L'IMPOT SUR LE REVENU

L'IMPOT SUR LE REVENU
La discussion du projet d'impot sur le revenu a commencé aujourd'hui.
Plus de 30 orateurs sont inscrité à l'heure actuelle dans la discussion générale. Citons, par ordre dinscriptions : M.M. Camille Fouquet, Cheffes Benoîst, Vandame, Laniel, Xavier Reille, de Roranbo, Louis Dreyfus, Cachet, Fernaud Brun, Emile Merle, Zévaès, Millevoye, Chauviere, Paul Beauregard, Lefas, Colin, Jules Roche, Charles Dumont, Avnard, Despias, Syronck, Duclaux-Montél, Theddore Reimach, Guillemet, Georges Berry, Jaures, Cedet, Malvy, Bouctof, Vaillant, Aimond.

mond.
D'autres encore se feront inscrire. Ce qui tatt que la discussion générale prendra une disalise de séances, et que c'est à peine si l'on aura le temps de l'achever svant la fin de la session ordinaire, bien que la Chambre ait, parul-14, l'autention de sièger deux fols par jour à partir de demain. LES CURES SONISMATIQUES

Puy-de-Dôme), qui a fait expulser manu mi-litari de son egine le curé catholique et à sa-tallé à sa place, de la propre initiative, un prêser schismatique.

M. Cochin se propose d'étendre la question à finclient survenu dars la commune de Resson Meuse). On sait que le préfét de la france de redonné au maire de cette commune de prêser le coccours de la forse publique pour la vio-lation de l'éginse par l'abbé hivine, eure schis-metique, dans le bus de faire gélebrer un bap-tème.

WHE QUESTION

M. J. Aflemane, député, vient d'écrife à M. Ceillaux, ministre des Finances, pour lui annoncer qu'il lui poserait une question au sujet de l'attitude de M. Dufraisse, trésorier-payeur général d'Eure-et-Loir. Ce fonctionnaire a renvoyé son fondé de pouvoir et son éret de comptabilité parce que ceuxet étaisma à la été du Syndicat des employés de trésorerié.

LA SUPPRESSION

DES CONSEILS DE PRÉFÉCTURE

Ón a distribué aujourd'hui à la Chambre un projet de loi déposé par M. Clemenceau, qui supprime les Gonseils ée préfecture et les remplace par des 4 tribunaux administratifs de région .

AUTOUR DE LA SEPARATION

Presbyteres

— Le Conseil municipal de Valfiaunte (Hérault) avait décidé de louer à M. le curé le presbytère pour la somme de 40 francs. Mais l'un des 10 conseillers à déclaré le louer lui-thème 100 francs. Toute its population est indignée d'un procédé aussi inique. La persécution

La persecution

Le Conseil municipal de Charires vient de endre l'emplacement du marche aux chevaux une Compagnie de trainways. A l'avenir, ce barché se tiendra sur le terrain du cimetière itienant à la cathédrale et qui va être désafanté.

attenant à la cathédrale et qui va être désaffecté.
Or, pourquoi dissimuler le vrai motif de ca cate. En agissant comme ils l'ont fait, les conseillers municipaux de Chartres ont voulu bisser des croyances religiouses et jeter au vent les cendres des évêques quireposent dans ce cimetire, à l'ombre de cette cathédrale où ils exerçaient leur apostolat.
Ha essayent de masquer sous un prétexte d'édilité leur répugnante opération.
— M. Pabbé Fougersy, curé de Freeneis-la-Montagne, avait été condamé à deux mois de prison pour avoir protesté lors des inventaires, Il vient de rentrer à Presnois, où un accueil des plus chaleureux lui a été fait. A la gara plus de 350 personnes, en habits de fête, l'ont acclamé avec enthousisme.

CONFERENCES ET REUNIONS

Au Biane (Indre). — Dimanche après-midi, M. Palil Parsy a fait au théâtre du Blanc une conférence sous les auspices de la Ligue Patrolique des Françaises.

Tribulque des Françaises de la Ligue Patrolique des Françaises de la partie de la pécassité urgente de l'aposidiat par la bonne prepir de la conférence sur « l'action religieuse de la femme contemporaine contre l'envahissement du lateisme et de l'athéisme à.

organisées pendant le mois de juin par les conférenciers populaires

Saint-Vrain (Seine-et-Oise), M. Cournol a

parlé, le 2 juin, sur « les Retraites ouvrières et la Mutuellié ».

A Breieuit (Eure), M. Courinol a traité, le 3 juin, du « Socialiame au pouvoir ».

A Buchy (Seine-Inférieure), le même jour, M, des Guerrois, avocat, a fait une conférence sur « seanne d'Are (Haute-Loire), M. Durand et M. Miron, députés, M. Constans et le général Beaugrier, ont parlé sur « la Situation politique actuelle ».

A Paris, M. Fruchier, ancien sénateur, a fait, le 22 juin, une conférence sur « l'impôt sur le resure.

A Ramboulliet (Seine-et-Oise), M. Fruchier a parlé sur « la Liberté ».

Au Pays (Matte-Loire), M. Beaune, avocat, a fait une conférence sur « l'Œuvre de la fait une Conférence sur » l'œuvre de la presso ».

part de Controlle de la Valorie de la Afécamp (Seine-Inférieure), M. Donten-ville, agrégé de l'Université, a traité de « la Confedération générale du travail, son organisation, ses dangers ».

A Rozières (Haute-Loire), M. Malzieux, avocat, a parfe sur « la Liberté ».

A Solignac (Haute-Loire), M. Malzieux a donné une conférence sur « les Syndicats agricoles ».

CLOTURE DU MOIS DU SACRÉ CŒUR A MONTMARTRE

Au témoignage des chapelains de Montmartre, la Basiliqué nationale n'avait jamais vu, pendant le mois du Sacré-Cœur une affuence et une ferveur comparables à celles de cette eanée. Un simple indite : on y a, pendant ee mois, distribué plus de 50 000 communions.

La cloture des exercices, fifer soir, a revêtu maigre le mauvais temps, un échat extraordinaire. C'est par milliers que les Hommes de France au Sacré-Cœur, reconnaissables à leur insigne, rempliseent la grande net et débordent dans les bas-cotés.

Mgr Amette préside la cérémonte. M. l'abbé Béthune montre dans la colline de Montmartre la relique du passé, la richesse du présent, l'espérance de l'avanir. Mgr le coedjuteur s'est certe de l'avanir. Mgr le coedjuteur s'est d'édiair, en peu de mois, le sens de la double bénédiction qu'il a faire : il va bénir, en effet, a statue du Sacré Cœur et celle de Notre-Dame de la Paix. Du porche de la Basilique.

ces milliers de voix. A ce spectacle, en se sent l'ame recontortée et l'en expère termament comme procisant les beaux jours de les tromphares dont Rontmature constitue pour le Peance la premesse et le gage.

Inuité écjouser que beautoup de fidèles fisient vanus pandant le loursée gagnet le montifaire l'induignance raties quoties, que S. S. Pie X a daigné attacher les dernier jour du mois du Sacré Court.

A. A.

NOS AMIS DÉFUNTS Doua Cœur de Marie, soyes mon salu

M. Jabbé Allio, viacire à Giébeuno, diocèse de Yannes, à Panas. — M. le chanoine Sauvaghac, au manastère Sainte-Ursule de Pécase. A Médigra: (Espagne). — M. Frahçois-Binile Randania, oncie de deux emploj été de Maison de la Bonne Presse, ? 2 ans. è Paris. — Mile Hortense-Josephine Baudier, 3 ans. è Auray (Morbhan). — Mme la cottrésse de Bruc, née de Lentillac, au c'hateau de Bruc (Maine-es-Loire). — M. Auguste Besuchamp, à Chiché (Deux-Sèvres). — A Ploèrneil, Jean Richard, ancien Fr. Jean-Gualbert, des Frères de Ploèrneil, 7 ans. — Les Chers Frères de Ploèrneil, de l'instruction chrétienne de La Mennais, à Bithes (Espagne), et Bernard-lean, de l'anstruction chrétienne de La Mennais, à Bithes (Espagne), et Bernard-lean, de l'anstruction chrétienne de La Mennais, à Bithes (Espagne), et Bernard-lean, de la même Congrégation, ét ans de via religieuse à Miguelein boudert, au couvent de la Senaire de Senaire de Senaire de Senaire de Cala Chambre des députés, ancien membre de l'Assemblée autonale et de la Chambre des députés, ancien 2 avec pontifical, est décédé pleusement hier à Ni-800 JOURS B'INDULORNOR

On recommande aux prières le mariage de : Mile Irène Desmett avec M. Auguste Gau-lie, qui est célèbre demain par M. l'abbé l'hophile Desmedt, ordonné prêtre samedt; Théophile Desmedt, ordonné prètre samedi; Mile Maria de Bassetière, fille du distingué conseiller général de Saint-Cilles (Vendee), avec le leutenant comte Yvea de Lembilly, qui sata célébré le 10 juillet à Saint-Julien des Landes;

Les fiançailles de M. Pierre Régnault, architecte, dis Comité général de l'A. C. J. F., avec Mile Jeanne Gudefin.

Informations du soir

LES EVENEMENTS DU MIDI

Il est probable que M. Ferroul et ses co-létenus seront mis en liberté ce soir. Narbonne, 1° juillet. — La situation est

caime.

Les barrages de troupes diminuent. Ce matin a cu lieu, devant 3 000 personnes, un service funèbre pour les victimes des fusillades. La messe a èté célèbrés par l'archiprêtre Andréa, entouré de tout le clergé de la ville.

Dans les stalles du cheur avaient pris place les membres du Comité viticole.

L'instruction judiciaire continue. On s'attend à de nouvelles arrestations.

Perpignan, ie juillet. — La préfecture et les rues avoisinantes sont toujours gardées militairement. Les esprits sont calmes. A Rivesaltes, le Cercle radical-socialisé aemis le vou que la démission des corps étus ne soit retirée qu'aprèe avis des Comités départementaux; et que soient déclarés tratteur de soit rétire que soient déclarés tratteur décision.

decision.

Dans le canton de Céret, les candidata à l'élection au Conseil général font connaître qu'ils retirent leur candidature jusqu'au jour où le Midi aura obtenu satisfaction. Monipellier, is juillet. — Le calme le ples complet règne en ville et dans les communes voisinés. Montpellier a repris sa physionomie habituelle.

DESERTEURS FRANCAIS EN ITALIE Turin, 1º juillet. — Les earabiniers de Cost, ont arrêté aujourd'hui deux nouveaux déserteurs frauçais, apparienant au 0º régiment d'infenterie, en garnison à Aix. Ce sont les soldats Martin de Chames, d'Alais (Gard), et J.-B. Ronzaud, de Marseille.

LES GREVES

On mande de Fiers (Orne) que le referendum opéré par le Comité de la grêve des liserands sous le control des commerçants le la régleta de la control des commerçants le régleta de la regleta de la re

A ROME
Les anticléricaux triomphent avec tapage.
In joue l'Hymne à Gentieldi, la Marseillaisa.
Via Marche royale.

A LA CONFERENCE DE LA HAYE

La Haye, to juillet. — C'est aujourd'hut que doit avoir lieu la réception par la reine Wilhelmène, au paiss royal, des premiers délègués à la Conférence de la paix. Les aujres délégués seront présentes à une réception qui aura tieu ce soir, au palais.

De noire correspondant particulier : Les corps du chausseur Guivarech et du me-canicien Maheo, victimes du déraillement de Plouerct, ont été retirés aujourd'hui des de-

combres.

Ils étaient à leur poste lorsqu'ils ast étà
ecrasés et asphyxies.

Maheo sera inhume à Saint-Brieve, Guivarch à Cleder (Finisère).

Une des deux voies reste encore à dégager.

Genève, les juilles. — Le tribunal de première instance a pronancé ce matin le divorce
entre Léopold Weiffing, ex-archiduc d'Autriche, et sa femme, née Adamowics.

PRUILLETON DU 2 JUILLET 1907 - 18 -

La fiancée de Robert d'Ermont

Le gnome se chargeait de répondre à ces spouvantables points d'interrogation. Il achevait de déchirer la feuille inutile, par

achevait de déchirer la feuille inutile, par naquelle le viconte lui prometait trois ceut mille franca sur l'héritage de son cousin, tandis qu'il le juggait en ces termes:

— Vous n'êtes pas malin, Monsieur d'Ermont. Quel recours contre vous pouvait bien me donner ce papier? Le premier imbécile venu se sarait aperçu de suite que l'ecriture ne pouvait avoir vingt-cinq ans de date. A quoi réfléchissiez-vous donc avant de signer?

Maintenant, écoutez le condamnation de votre fils.

Nameman, ecouse is consumerant vote file.

Et scandant chaque mot, le plantant comme, un coup de poignard dans la chair de sa victime, l'horrible nain se mit à lire:

a Je soussigné Paul d'Ermont, mengage à verser à M. Ambroise Baudouin, la somme de trois cont nille francs, à la condition que se dernier leissera Mile Hébre Mignon se marier ayer mou file Robert d'Ermont, sous ce nota-d'Hébène Mignon qu'elle a toulours poité.

ours ports. "Out to papier, le gnôme com-pontait ce qu'il venuit de lire. — Saislesez-vous. Monsieur le vicemte ?

Valler, l'hemme qui a assassiné le comte Henri d'Ermont et enlevé Blanche d'Er-mont n'existe plus, est mort depuis des arnées. Il ne reste plus qu'Ambroise Bau-dovin, le papa de Paris, un peu laid mais si bon, qui a recueilli Hélène Mignon et l'a élevée.

Or, Ambroise Baudouin est arrivé à per-cer le mystère qui enfoureit le berceau de sa protégée juste au moment où sa propre famille s'apprétait à Padmettre dans son sein. Ambroise Baudouin ayant fait part de sa découverte au vicomite d'Ermont, ledit vicomite lui offre la forte somme afin d'acheter son silence. Il ne faut pas, en effet, que tun ou l'autre des figracés au

effet, que l'an ou l'autre des fiercés àp-prenne le changement survenu dans leur situation respective. Robert d'Ermont a l'âme bien placés. S'il savait que les millions qu'il était si content robert a Ermont a rame pien places. Si savait que les millions qu'il était si content d'offrir à l'élène Mignon lui appartien-nent, qu'il lui en doit même les intérêts de-puis vingt-six ans ; s'il se réveillait un matin, gueux comme Job, fiancé à la fille de calui qu'in soupeans son place d'appartie celui qu'on soupçonne son père d'avoir lait disparaitre, il y aurait quatre-vingt-dis-neuf chances sur cent pour qu'il rende l'ar-gent, et malgré son amour, seprenne sa horade

son côté, Hélène consentirait-elle à per le fils du meuririor présumé de on père ?

Voilà bien la catastrophe que vous pa

raissez aveir voulu empêcher par l'offre de ces trois cent mille francs, Monsleur d'Er-Quatre millions valent bien cette somme et ça n'aurait pas été rigolo de rendre gorge. Tandis que le mariage conclu.... si, d'une façon ou de l'autre la vérité avait fini

par percer, chacun se serait tu pour l'honneur du nom! En somme, Monsieur le vicomte, vous ne joueriez pas un trop vihain rôle. Bien des bères à votre place agiraient de même. Malheureusement, vous an serez pour votre honte, et vous n'empecherez rien.

De quelque façon que vous vous y preniez pour apprendre à votre fils ce qui arrive, vous ne pouvez pas ne pas endosser une part de responsabilité. Et Robert d'Ermont fuix a ces terres qui ne lui appartiennent pas, votre foyer où fil espérait instailer paix et l'anneur, et où désormais il ne reste plus de place que pour la bonte!

Quant à Hélène, vous ne pourrez ilen sur die. En même tenins que j'ouvrais la porte pour albeir de l'interdire de l'interdire et moit son père, et comment vous vous dispossez à lui interdire le droit de le venger. Et tout cela grâce à ce papier.... Ah l'ah ! ah ! vicomte, que pensez-vous de ce nouveau tour de Valter ?...

Valter?...

Il brandissatt la feuille au-dessus de sa tête, quand soudain il poussa un véritable hurlement de rage.

Commo un rescort, le viconte d'Ermont

hurlement de rage.
Commo un rescort, le vicoute d'Ermont
Cétail dressé de sa chaise. Un bond désesperé l'avait porté jusqu'au bureau. La
feuille de papier avait passé des mains de
Valter dans sa main droite.
— Golio l'rugissalt l'avorton. Animal, tu
ne pouvais denc pan faire attention !
Mais Golio n'avait pas besoin d'être rappelé à l'orère. Sa vigilance ne s'était pas
endormie et sa peigne de fer saisissait er
l'air la main droite du viconite.
Bien que l'ingignation désantit les forces

du gentillomme, la lutte ne pouvait être longue. Pareils aux dents d'un étau, les doigts du colosse entraient dans son poignet, lentennent mais implacablement. Le père de Robert d'Ermont jeta une plainte. De son autre main, Golio lui immobilismit lo bras gauche, tandis que Valter, rassuré, contemplait ce spectacle en souriant.

ressure, contemplate ce spectacle en souriant.

En moins d'une minute, la main du gentillionime souvrit malgré lui. Le gnôme
attrapait le papier eu voi et le faisait disparaître dons la poche intérieure de son
habit. Il commandait en neme temps:

— Picelle-le, Goilo. Il nous faut du calme
peur ce qui nous reste à dire.

Afin d'échapper à cette dernière honte, le
gentillionne tentait un suprème effort.
Mais il n'aurait pas été plus vain de vouloir
déulncer la colonne Véndôme que de lutter
contre le colonse.

Quoi qu'il en coutât à son orgneil, il appela:

— Au secours ! Oh l bandits..... à l'assas-

Au secours ! Oh ! bandits à l'assas-

Au secoura on i bandils..... a l'assassin!
Au troisième appel, un bâtilon lui fermait
la bouche, étoudait ses cris. Un instant
aprèc, il était ficelé. Lorsqu'il fut dans
l'impossibilité de remuer bras ou jambes,
valter s'approchant, défit son bâtilon.
— C'est à la condition, mon cher vicomite,
que vous serce sage. Il ne tient qu'è vous
de ne pas éterniser le situation dans laquelle vous étes. Dès que vous aurez entende jusqu'air bout ce pour quoi je vous ai
mandé ict, vous serce libre. Reprenoas
donc, si vous le voulez blen, cet entretien
désagréable pour vous peut-être, mais qui
me cause à moi tant de plaisir.

Ainsi, c'est bien entendu, de son propre
meuvement vetre fils rendra les millions.

que je vous avais mis jadis dans les main

que je vous avais mis jadis dans les mains avec l'espoir qu'ils glissersient rapidement dans les miemes. Mais ce n'est là qu'une toute petite partie de ma vengeance.

Ce qui me venge vraiment, ce qui me rend si heureux, c'est cet amour de Robert d'Ermont pour Hélène. Je l'avais toujours espéid, et il y a des mois que j'en attends la nouvelle.

De cette façon, je frappe aujourd'hui le fils de la même façon qu'autrefois j'ai frappé le père. Il y a vingt-cinq ans que vous endurez ce martyre de songer que, peut-être, votre fennie vous croît coupable d'un crime.

A partir de demain, Robert d'Ermont pourra penser que celle qui fut sa fiancée le croit peut-être voire complice dans ce henteux trafic que lui apparaîtra désormais ce mariage avorié. Et comme il est de ceux qui, leur cœur une fois donné, me le reprennent pas, jugez de ce qui l'attend l' Et ce supplice sera aussi le vôtre, puisque vous en serez la cause.

Ah ! vous avez pu croîre un instant que yatten élevé cet ange sur la terre qui s'appelle Hélène Mignon pour en faire la femme de celui dont le père m'a un jour craché à la face!

pelle Helene Mignon pour en raire la remme de celui dont le père m'a un jour graché à la face! Sachez donc que Valter n'a jamais ou-blié ni pardonné un affront. Vous êtes vieux et il y a vingt-cinq ans que je vous torture, ma vengesnce ne pouvait plus rien ther de vous tirer de vous.

Mais les larmes des jeunes hommes riches et beaux, de ceux qui sont faits pour être heureux, pour être atmés, voilà les larmes qui réjouissent Valter, l'avorton qui n'a eu dans sa jeunesse que des injures et des

coups, qui n'a connu toute sa vie que le ridi-cule ou le mépris ! Ah l'vicomte d'Ermont, après vous, vôtre fils ! — Vous oubliez celle que vous n'avez pas craint d'appeler votre enfant, râla enfin le vicomte. Vous n'hésitez pas à l'immoler s'

voire vengeance.

Mais le rire du nain sonnait de neuveau triomphant. triomphant.

Oh! je l'attendais celle-là. Vous pense peut-être que je vous ai menti quand je vous parlais de l'amour paternel que j'ei pour Helène Mignon. Et vous me croyez peut-être aussi incapable d'affection que da pardon.

Détrompez-vous. Je ne lousis pas la co-

peut-être aussi incapable d'affection que da pardon.

Détrompez-vous. Je ne jouais pas la comédile lorsqu'il s'agissait de celle que j'appeile ma fille. Vous étes dans l'erreur quand vous dites que je n'hésite pas à l'immoler à ma vengeance.

Je frappe votre fils mais ma fille est hors de cause. Hélène Mignon a le cœur trop haut placé pour continuer à aimer celui qui lui offrait sa main parce que c'était lu le seul moyen de garder son argent.

Non, je ne l'immole pas à ma vengeance. Valter n'a eu qu'une affection dans sa vic j mais il sait sairer comme il sait hair.

Avant quelques mois, dans ce Paris de fêtes où je veux la conduire désormais, Hélène aura oublié jusqu'au souvenir de ca roman hypocrite commencé autour de sa fortune.

Car, répétez-le bien à votre fils, je ma

sa fortune. Car, répétez-le bien à votre fils, je me charge de démolir ce piédestal que tri é élevé la reconnaissance d'Hélène.

(A suivre.)

TEAN VIOLA (Drotts de traduction et de gyroduelles